

« Collectivités et services de l'Etat: Formalisation et organisation d'une politique d'achats responsables »

Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées



Bordeaux, le 04 Juin 2009

## Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées



- Créée le 1er janvier 2000.
- 14 communes / 150 000 habitants.
- 500 agents répartis en 5 pôles se partagent les compétences de l'agglomération telles que :
  - Aménagement de l'Espace communautaire
  - Développement économique
  - Politique de la ville
  - Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
  - Voiries d'intérêt communautaire
  - Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Budget 2009 : 115 Millions €, dont 26 Millions pour les investissements.

## Description de la politique « achats responsables »

### Historique

**2003** : Approbation par délibération du principe « volontariste » des clauses environnementales et sociales dans les marchés de la collectivité

**2004 - 2005** : Accompagnements des agents « acheteurs » par la parution du guide « des achats éco-responsables » interne à la collectivité la mise en place d'un plan de formation interne

**2006** : Signature de la « charte de l'environnement et du développement durable » intégrant comme objectif formalisé la « mise en place d'une politique d'achats durables »

Candidature à l'appel à projet ADEME : «Accompagnement technique à la réalisation d'achats responsables ».

**2007** : Délibération imposant le recours à la clause d'insertion dans certains marchés de travaux et services.

**2008** : Formalisation de la procédure de filtrage des marchés sous l'angle du développement durable par l'introduction d'outils supplémentaires dans les procédures d'achats.

RAA-Journée Régionale N°6-Jeudi 04 JUIN 2009

3

## Description de la politique « achats responsables »

### Outils

#### La fiche de réflexion préalable

##### Objectif :

Répondre à l'art 5 du CMP  
Faire réfléchir l'acheteur sur ses pratiques  
Filtrer les dossiers avant publication

##### Intérêts :

Meilleure visibilité des achats  
Sensibilisation individuelle et thématique des agents

##### Inconvénients :

Gourmand en temps  
Ne responsabilise pas les acheteurs qui se laissent porter et « attendent » la relecture

RAA-Journée Régionale N°6-Jeudi 04 JUIN 2009

4

## CHIFFRES CLEFS

-70 agents de l'agglomération et 120 de la ville de Pau formés en interne sur les achats responsables en 10 sessions depuis 2003.

-27 % des marchés réalisés en 2008 (environ 300) ont intégré des clauses « éco » ou « socio » responsables

-52 % du montant total des marchés réalisés (dont marchés de travaux) ont été attribués à des marchés intégrant des clauses « responsables ».

-7 655 heures « d'insertion » dégagées via la « clause sociale » sur les marchés mutualisés en 2008 entre la ville de Pau et l'agglomération.

RAA-Journée Régionale N°6-Jeudi 04 JUIN 2009

5

## ZOOM : les copieurs

Marché d'acquisition / maintenance de copieurs numériques  
CA Pau-Pyrénées – septembre 2007

### Eléments du CCTP

- Les appareils proposés doivent être Energy Star et configurés en recto verso par défaut
- Les prestataires doivent assurer la conformité aux exigences du décret sur les D3E n° 2005-829 et notamment la reprise de l'appareil en fin de vie
- Les prestataires doivent assurer la reprise des consommables et produire un bordereau annuel de suivi de déchets.

### 3 – Normes environnementales

- L'absence des substances dans la composition des pb-829 du 20 juillet 2005 doit être attestée par le fournisseur  
- Les photocopieurs doivent être conformes aux exigences  
- Reprise de l'appareil en fin de vie conformément à selon les modalités indiquées dans la grille de réponse  
- Reprise des consommables en fin de vie selon le mode réponses sur les critères environnementaux. En cours formalisé annuellement par la production d'un consommables traités dans l'année pour la collectivité

### Eléments du règlement de consultation

- La Communauté d'agglomération s'est engagée dans une politique de développement durable
- Critères de jugement des offres**
  - Prix : 10/20 soit 50%
  - Délai de livraison : 4/20 ou 20%
- Sous critères environnementaux (dans une grille de réponse**

#### 1. Appareil type n° 1

Critères environnementaux	Des Critères	Valeur proposée par le candidat
Composition en matières recyclées	Pourcentage de matières recyclées mises dans la fabrication des équipements proposés	
	Emission de gaz carbonés (en mg/l)	
	Emission d'ozon (en mg/l)	

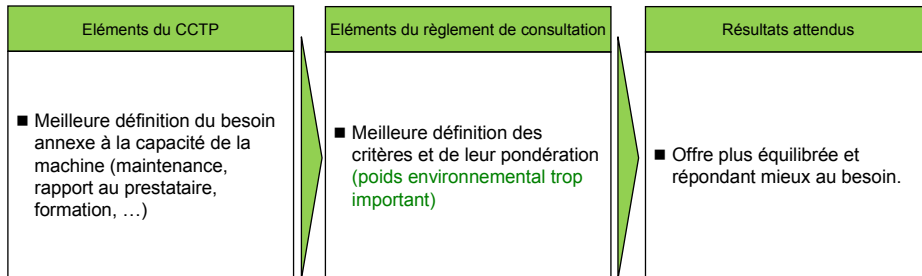
### Résultats

- 5 candidats
- Présentations de nombreux appareils (alors que 4 modèles demandés uniquement). Les candidats n'ont pas fait de sélection vis à vis des critères et ont présenté toutes leurs références. C'est alors à la collectivité de faire son tri !
- Difficultés à renseigner la grille environnementale (recyclabilité et % de matière recyclée, unités) par les candidats distributeurs non fabricants.
- Usage frauduleux du label Energy Star sur les documents fournis
- Analyse complexe
- L'offre retenue au bilan est de qualité environnementale supérieure mais ne correspond pas au niveau de maintenance attendu -> problème dans la définition du besoin et la définition des critères

6

## ZOOM : les copieurs

Marché d'acquisition / maintenance de copieurs numériques  
CA Pau-Pyrénées – septembre 2007



7

## REGARDS

### INTERNE :

- Meilleure « maîtrise » des achats en posant de nouvelles exigences et donc, en motivant les mises en concurrence.
- Quelques incompréhensions/appréhensions sur le poids de ces critères/clauses

### EXTERNE :

- Les fournisseurs classiques un peu crispés mais cela évolue
- De plus en plus de fournisseurs proposent des « variantes » environnementales

### DES NOUVEAUX BESOINS :

des outils techniques fiables et objectifs d'aide à l'analyse et à la décision .

## ET DEMAIN ?

- Fusion des services marchés « communauté d'agglomération/Ville de Pau » pour mutualisation des achats: Optimisation des procédures, groupements de commandes
- Intégration et formations aux achats responsables des agents de la Ville de Pau
- Intégration des nouveaux corps de métiers dépendants de la ville de Pau et organisation de formations spécifiques
- Préparation de l'agenda 21 de l'agglomération comprenant un volet « achats responsables » dans le prolongement des objectifs fixés par la « Charte de l'environnement et du Développement Durable »

## TEMOIGNAGES / ECHANGES AVEC LA SALLE

### **Mme Nicole JUYOUX,**

Conseillère municipale de la ville de Pau et déléguée à l'Economie Sociale et Solidaire à la Communauté d'Agglomération Pau-Pyrénées

### **Mlle Stéphanie VERNIER,**

« Ingénieur Environnement » et Responsable des achats durables à la Mission Développement Durable Pau-Pyrénées

**T° : 05.59.98.01.83/s.vernier@agglo-pau.fr**